RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

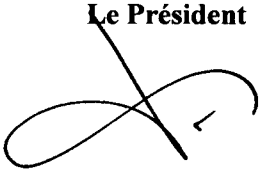
Numéro de gestion : 2015 B 00487
Numéro SIREN : 810 907 873
Nom ou dénomination : ABALONE TT PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001015

ABALONE TT 26
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes à l'original
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 890.00	5 890.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 627.75	12 738.01	2 889.74	4 773.94	-1 884.20	-39.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 100.00		7 100.00		7 100.00	
	Autres immobilisations financières	1 200.00		1 200.00	1 200.00		
	Total II	29 817.75	18 628.01	11 189.74	5 973.94	5 215.80	87.31
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	228 841.54	4 199.45	224 642.09	201 023.70	23 618.39	11.75
	Autres créances	303 687.41		303 687.41	364 010.45	-60 323.04	-16.57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 334.02		6 334.02	8 290.56	-1 956.54	-23.60
	Total III	538 862.97	4 199.45	534 663.52	573 324.71	-38 661.19	-6.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	568 680.72	22 827.46	545 853.26	579 298.65	-33 445.39	-5.77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 300.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 785.51	7 158.12	4 627.39	64.65
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	63 841.98	75 988.49	-12 146.51	-15.98
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 077.69	92 547.88	-60 470.19	-65.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	228 705.18	296 694.49	-67 989.31	-22.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	854.76	4 529.36	-3 674.60	-81.13
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 496.19	81 476.91	-19 980.72	-24.52
	Dettes fiscales et sociales	251 176.35	193 622.17	57 554.18	29.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 620.78	2 975.72	645.06	21.68
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	317 148.08	282 604.16	34 543.92	12.22
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	545 853.26	579 298.65	-33 445.39	-5.77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	317 148.08	282 604.16		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 458 285.04		1 458 285.04	2 174 110.08	-715 825.04	-32.92
Chiffre d'affaires NET	1 458 285.04		1 458 285.04	2 174 110.08	-715 825.04	-32.92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 275.21	57 618.35	-42 343.14	-73.49
Autres produits			202.33	138.97	63.36	45.59
Total des Produits d'exploitation (I)			1 473 762.58	2 231 867.40	-758 104.82	-33.97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			189 259.92	247 316.73	-58 056.81	-23.47
Impôts, taxes et versements assimilés			19 025.25	23 891.50	-4 866.25	-20.37
Salaires et traitements			1 002 582.32	1 514 994.25	-512 411.93	-33.82
Charges sociales			215 742.80	320 268.07	-104 525.27	-32.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 884.20	2 598.45	-714.25	-27.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 668.95	-3 668.95	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			145.41	22 471.46	-22 326.05	-99.35
Total des Charges d'exploitation (II)			1 428 639.90	2 135 209.41	-706 569.51	-33.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			45 122.68	96 657.99	-51 535.31	-53.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 246.82	210.63	1 036.19	491.95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 246.82	210.63	1 036.19	491.95
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 737.81	1 894.96	-157.15	-8.29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 737.81	1 894.96	-157.15	-8.29
2. Résultat financier (V-VI)	-490.99	-1 684.33	1 193.34	70.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 631.69	94 973.66	-50 341.97	-53.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		306.78	-306.78	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		306.78	-306.78	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-306.78	306.78	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 554.00	2 119.00	10 435.00	492.45
Total des produits (I+III+V+VII)	1 475 009.40	2 232 078.03	-757 068.63	-33.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 442 931.71	2 139 530.15	-696 598.44	-32.56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 077.69	92 547.88	-60 470.19	-65.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT 26

6 RUE DES ECOLES

26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 545 853.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 458 285.04 Euros et dégageant un bénéfice de 32 077.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 890		
Installations générales agencements aménagements divers	6 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 265		
TOTAL	15 628		
Prêts, autres immobilisations financières	1 200		7 100
TOTAL	1 200		7 100
TOTAL GENERAL	22 718		7 100

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 890	5 890
Installations générales agencements aménagements divers			6 363	6 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 265	9 265
TOTAL			15 628	15 628
Prêts, autres immobilisations financières			8 300	8 300
TOTAL			8 300	8 300
TOTAL GENERAL			29 818	29 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 890			5 890
Installations générales agencements aménagements divers	4 504	887		5 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 350	997		7 347
TOTAL	10 854	1 884		12 738
TOTAL GENERAL	16 744	1 884		18 628

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	887				
Matériel de bureau informatique mobilier	997				
TOTAL	1 884				
TOTAL GENERAL	1 884				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 199				4 199
TOTAL	4 199				4 199
TOTAL GENERAL	4 199				4 199

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 100	7 100	
Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
Clients douteux ou litigieux	5 039	5 039	
Autres créances clients	223 802	223 802	
Impôts sur les bénéfices	31 525	31 525	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 489	13 489	
Divers état et autres collectivités publiques	4 845	4 845	
Groupe et associés	245 638	245 638	
Débiteurs divers	8 190	8 190	
Charges constatées d'avance	6 334	6 334	
TOTAL	547 163	547 163	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 100		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	855	855		
Fournisseurs et comptes rattachés	61 496	61 496		
Personnel et comptes rattachés	108 497	108 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 401	53 401		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 594	72 594		
Autres impôts taxes et assimilés	16 684	16 684		
Autres dettes	3 621	3 621		
TOTAL	317 148	317 148		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 035
Total	13 035

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 844
Dettes fiscales et sociales	76 110
Autres dettes	3 621
Total	106 712

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 334
Total	6 334

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	8 176
Total (1)	8 176

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	173 929
Total	173 929

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 898
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	74
Engagement total		1 972

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%

ABALONE TT 26
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 32077,69 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 63841,98 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 314,49 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 95605,18 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	100 067 euros
31.12.2018	x	x	60 016,00 €
31.12.2017	x	x	x

ABALONE TT 26
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021 STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 32077,69 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 63841,98 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 314,49 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 95605,18 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	100 067 euros
31.12.2018	x	x	60 016,00 €
31.12.2017	x	x	x

ABALONE TT 26
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021 STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 32077,69 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 63841,98 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 314,49 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 95605,18 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 620,18 euro(s);
- dividendes : 94985 euro(s).

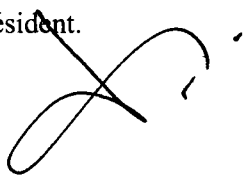
MONTANT DE DIVIDENDES
Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 7,85 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	100 067 euros
31.12.2018	x	x	60 016,00 €
31.12.2017	x	x	x

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 26

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT 26
6 Rue des Ecoles 26130 SAINT-PAUL-DES-TROIS-CHATEAUX

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 26

6 Rue des Ecoles 26130 SAINT-PAUL-DES-TROIS-CHATEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT 26,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT 26 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard

Signé avec docusign_sign

Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 26 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 6 RUE DES ECOLES 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 81090787300014 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 890	AG 5 890		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	15 628	AU 12 738	2 890	4 774
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	7 100	BG	7 100	
	Autres immobilisations financières*	BH	1 200	BI	1 200	1 200
	TOTAL (II)	BJ	29 818	BK 18 628	11 190	5 974
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	228 842	BY 4 199	224 642	201 024
	Autres créances (3)	BZ	303 687	CA	303 687	364 010
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 334	CI	6 334	8 291
	TOTAL (III)	CJ	538 863	CK 4 199	534 664	573 325
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	568 681	1A 22 827	545 853	579 299

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 300 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 26 — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 000)	DA	121 000	121 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 786	7 158
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	63 842	75 988
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 078	92 548
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	228 705	296 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	855	4 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 496	81 477
	Dettes fiscales et sociales	DY	251 176	193 622
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 621	2 976
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	317 148	282 604
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	545 853	579 299
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	317 148	282 604
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	716	4 367

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 26 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	1 458 285	FH	FI	1 458 285	2 174 110
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 458 285	FK	FL	1 458 285	2 174 110
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	15 275	57 618
	Autres produits (1) (11)				FQ	202	139
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 473 763	2 231 867
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	189 260	247 317
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	19 025	23 892
	Salaires et traitements*				FY	1 002 582	1 514 994
	Charges sociales (10)				FZ	215 743	320 268
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	1 884	2 598
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		3 669
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	145	22 471
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 428 640	2 135 209
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	45 123	96 658
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 247	211
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 247	211
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 738	1 895
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	1 738	1 895
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(491)	(1 684)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	44 632	94 974

Cegid Quadra

CECOM Experts-comptables

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 26 — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		307
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		307
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(307)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	12 554	2 119
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 475 009	2 232 078
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 442 932	2 139 530
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 078	92 548

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

								Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont : produits de locations immobilières						HY		
	Dont : produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont : - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont : - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	15 275	56 768
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT 26

6 RUE DES ECOLES

26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 545 853.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 458 285.04 Euros et dégageant un bénéfice de 32 077.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 890		
Installations générales agencements aménagements divers	6 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 265		
TOTAL	15 628		
Prêts, autres immobilisations financières	1 200		7 100
TOTAL	1 200		7 100
TOTAL GENERAL	22 718		7 100

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 890	5 890
Installations générales agencements aménagements divers			6 363	6 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 265	9 265
TOTAL			15 628	15 628
Prêts, autres immobilisations financières			8 300	8 300
TOTAL			8 300	8 300
TOTAL GENERAL			29 818	29 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 890			5 890
Installations générales agencements aménagements divers	4 504	887		5 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 350	997		7 347
TOTAL	10 854	1 884		12 738
TOTAL GENERAL	16 744	1 884		18 628

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	887				
Matériel de bureau informatique mobilier	997				
TOTAL	1 884				
TOTAL GENERAL	1 884				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 199				4 199
TOTAL	4 199				4 199
TOTAL GENERAL	4 199				4 199

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 100	7 100	
Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
Clients douteux ou litigieux	5 039	5 039	
Autres créances clients	223 802	223 802	
Impôts sur les bénéfices	31 525	31 525	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 489	13 489	
Divers état et autres collectivités publiques	4 845	4 845	
Groupe et associés	245 638	245 638	
Débiteurs divers	8 190	8 190	
Charges constatées d'avance	6 334	6 334	
TOTAL	547 163	547 163	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 100		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	855	855		
Fournisseurs et comptes rattachés	61 496	61 496		
Personnel et comptes rattachés	108 497	108 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 401	53 401		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 594	72 594		
Autres impôts taxes et assimilés	16 684	16 684		
Autres dettes	3 621	3 621		
TOTAL	317 148	317 148		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 035
Total	13 035

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 844
Dettes fiscales et sociales	76 110
Autres dettes	3 621
Total	106 712

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 334
Total	6 334

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	8 176
Total (1)	8 176

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	173 929
Total	173 929

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 898
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	74
Engagement total		1 972

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%